

Transitions vers une industrie économe en matières premières

Déclaration du groupe de l'UNSA

L'avis présenté par Yves Legrain met en lumière la difficulté, voire l'impossibilité, de poursuivre le développement industriel et économique de la planète avec les traditionnels outils de la révolution industrielle.

Comme le note justement le rapporteur, notre modèle se fonde sur la propriété ou la détention des biens plus que sur l'usage de ceux-ci.

Jusqu'alors, l'action de posséder a prédominé sur celle d'utiliser et de partager.

Un autre modèle économique de la production dans le cadre du développement doit être promu sous peine de perpétuer les écarts de niveau de vie entre les diverses régions mais aussi de créer des tensions pour l'accès aux matières premières.

L'UNSA approuve la méthode visant à l'émergence d'une stratégie nationale. Si l'avis insiste, à juste titre, sur la déclinaison régionale, il conviendrait de mieux étudier les modalités, le niveau et le phasage de cette adaptation locale. Cependant, l'UNSA note avec intérêt le souhait de mise en cohérence des divers acteurs du développement territorial à travers les démarches d'écologie industrielle et territoriale (EIT). L'UNSA souhaite que le CESE propose une animation des CESER pour la prise en compte concrète de l'EIT dans les contrats États-régions.

L'UNSA note tout l'intérêt d'inclure cette stratégie dans un cadre plus large : celui de l'Europe, avec l'établissement d'une diplomatie des matières premières et celui de la planète. Pour nous, c'est l'Europe qui doit être le partenaire des coopérations bilatérales et non pas chacun des vingt-huit États membres. Nous regrettons que l'avis laisse planer une ambiguïté sur ce point.

L'UNSA approuve l'orientation visant un objectif global d'utilisation plus efficace de la ressource, dans le cadre d'une transparence quant à l'origine et aux conditions de productions des matières premières importées. Cependant, l'UNSA précise que l'objectif d'utilisation maximale des matières premières recyclées (MPR) ne doit pas être le prétexte à la constitution de stocks stratégiques renforçant encore les difficultés d'accès au développement des pays les moins avancés et générant des spéculations éhontées. La recommandation se limitant au vœu pour « *que la France agisse dans le cadre européen pour la mise en place d'un dispositif de stabilisation des cours* » ne nous paraît pas assez incitative.

L'UNSA regrette la présence insuffisante des consommateurs, pourtant partie prenante essentielle du modèle de développement préconisé. Au bout du bout, c'est le consommateur qui achète et utilise le bien. Il convient à notre sens de le placer également dans un rôle de citoyen conscient des enjeux de son achat et de l'équilibre entre la satisfaction du besoin et le coût global de cette satisfaction.

L'UNSA aurait souhaité que le consommateur soit plus au centre des réflexions, notamment en insistant sur l'utilité du signal prix et, plus particulièrement, en approfondissant la proposition de modulation de l'éco-contribution.

L'entreprise est l'autre grand acteur avec l'ensemble des facteurs de productions dans toutes les phases d'élaboration, de commercialisation et de maintenance du produit. L'UNSA aurait souhaité que la notion de filière industrielle soit plus approfondie afin d'étudier les complémentarités et les synergies qu'elle génère dans l'éco-conception. Il convient de ne pas séparer les métiers de la production.

L'innovation est l'outil qui permettra de développer de nouveaux produits éco-conçus. Cela implique de ne pas jeter, de mieux utiliser, d'augmenter l'usage en faisant en sorte que l'utilisateur ait intérêt à conserver longtemps le produit. Il faut passer du curatif encore très insuffisant au préventif, en allongeant la durée de vie par la réparation, la rénovation, voire la mise à niveau du bien acquis antérieurement. Cela implique de gros efforts de conception en association avec le consommateur ; ce point n'est pas assez souligné.

Cela exige une compétence pour la fabrication mais aussi pour l'entretien et la gestion prévisionnelle des pannes ainsi que pour la réparation du produit.

L'UNSA fait sienne la préconisation d'évaluation des soutiens et d'augmentation de l'éco-contribution pour les produits dont le recyclage nécessite des recherches plus poussées.

Des biens durables et qui peuvent être modernisés impliquent la mise en place de compétences de haut niveau tant pour la conception, la fabrication que la maintenance. Cela implique des opérateurs mieux formés tout au long de leur carrière et donc mieux rémunérés pour produire des produits montant en gamme. De plus, la maintenance et la mise à niveau se feront plus facilement à proximité, favorisant ainsi la relocalisation d'emplois de haute qualification.

Malgré des réticences, certaines hésitations voire des insuffisances, cet avis trace de nombreuses perspectives novatrices et porteuses de progrès pour tous.

Dans ce cadre, l'UNSA a voté l'avis.